

Règlement Jeu Concours – L'âme de Noël –

Du 24 novembre 2025 au 6 janvier 2026

Article 1 – Organisation

L'Office de Tourisme Vaison Ventoux Provence (ci-après « l'Organisateur »), dont le siège est situé à l'Avenue Général de Gaulle, 84110 Vaison-la-Romaine, organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, intitulé « **Jeu-Concours L'âme de Noël** », du 24 novembre au 2025 au 6 janvier 2026 inclus au sein de l'espace accueil de l'office de tourisme Vaison Ventoux Provence.

Article 2 – Conditions de participation

- . Le jeu est ouvert à toute personne physique.
- . Un mini-jeu spécial jeunesse est proposé aux enfants. Les enfants peuvent jouer s'ils le souhaitent avec leur parent.
- . Un seul bulletin par famille est accepté (même nom, même téléphone).
- . La participation est gratuite et sans obligation d'achat.
- . Les membres du personnel de l'Office de Tourisme, ainsi que leur famille, ne peuvent pas participer.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, chaque utilisateur doit :

1. Remplir le jeu-concours en répondant à l'ensemble des questions sur un formulaire disponible au sein de l'espace accueil de l'Office de Tourisme Vaison Ventoux Provence sous format papier.
2. Renseigner son nom, prénom et numéro de téléphone.

Toute participation ne respectant pas ces modalités sera considérée comme nulle.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du concours par « L'organisateur » sans que celui-ci n'ait à se justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

Article 4 – Dotations

6 lots à gagner. Les lots composés mis en jeu sont les suivants :

- Lot 1 : 1 livre 'La Provence Calendale » de Mélanie Bienfait – valeur : 20€
- Lot 2 : 1 bouteille en 50cl d'huile d'olive extra cuvée de Noël de la boutique des 3 Souquets – valeur : 21.50€

- Lot 3 : 1 bon cadeau d'une valeur de 20 euros dans le magasin La Farandole à Vaison-la-Romaine.
- Lot 4 : 1 décor de crèche > fontaine de Séguret de Mr Bonillo – valeur 19€.
- Lot 5 : 2 santons, le couple des cueilleurs d'olives de Mme Véronique Dornier – valeur : 36€.
- Lot 6 : 1 livre 'Conservatoire du santon provençal, nos santons, leur histoire', Mr Gérard Cumin – valeur : 20€.

. Les lots ne peuvent donner lieu à aucun échange, remboursement ou contrepartie.

. Les lots sont à récupérer sur place aux jours et horaires d'ouverture de l'office de tourisme. Aucun lot ne sera expédié.

Article 5 – Désignation des gagnants

. Les gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des participations valides.

. Trois tirages au sort sont prévus parmi les bulletins valides au sein de l'office de tourisme Vaison Ventoux Provence. Le tirage au sort sera effectué par un membre du personnel de l'office de tourisme. Les bulletins valides non gagnants lors du premier tirage seront remis en jeu pour le tirage suivant.

Dates des tirages :

- Le 9 décembre 2025 à 14h.
- Le 23 décembre 2025 à 14h.
- Le 7 janvier 2026 à 14h.

Les gagnants seront contactés par téléphone. Sans réponse du gagnant dans un délai de 7 jours, le lot sera attribué à un autre participant tiré au sort.

Article 6 – Responsabilité

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger ou de modifier le jeu si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Article 7 – Données personnelles

Les informations collectées dans le cadre du jeu (coordonnées des gagnants) sont nécessaires pour la gestion du concours. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ni transmises à des tiers.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

Les données seront supprimées dans un délai d'un mois suivant l'annonce des gagnants.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement complet est disponible gratuitement sur simple demande à l'Office de Tourisme Vaison Ventoux Provence.